

**PARC NATUREL  
DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT**

## Sommaire :

Le Parc en fêteS.....	1
Halte aux déchets !.....	2
L'étang de Tattert .....	2
PôlEnergie vous informe .....	3
Le petit plus pour la biodiversité .....	4
Distribution d'arbres le samedi 27 novembre de 9h30 à 11h.....	4
Le coin des associations .....	4



Visite RGBSR organisée en octobre

**Inscription, réservation ou  
complément d'information ?  
063/22 78 55**

## Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

**Secrétariat :** asbl "Au Pays de l'Attert"  
Voie de la Liberté, 107  
6717 Attert  
Tél : 063/22 78 55 Fax 063/22 16 98  
E-mail : [parcnaturel@attert.be](mailto:parcnaturel@attert.be)  
[www.aupaysdelattert.be](http://www.aupaysdelattert.be)



**Rédaction & relecture :** Sylvie Hubert, Kévin Mathu, Dominique Scheepers et Elisabeth Tonglet

**Mise en page :** Nathalie Druart

**Editeur responsable :** Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé, ne pas jeter  
sur la voie publique



# Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du  
**Parc Naturel de la Vallée de l'Attert**

2 200 exemplaires

N°52

(4<sup>ème</sup> trimestre 2010)

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1

## Le Parc en fêteS ...

Depuis 1999, la Fête du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert poursuit son périple de village en village, avec chaque année de belles réussites, chaque village apportant sa sensibilité. La fête du Parc concerne bien sûr les mouvements associatifs, moteurs de nos villages mais également les habitants qui sont parties prenantes dès le début de l'organisation. Cette motivation des villages est l'une des clés de la réussite de cet événement car c'est le village qui pose sa candidature à l'accueil de la fête du parc et non le Parc Naturel qui définit l'ordre d'accueil suivant une liste préétablie. Organiser la fête du parc est donc un grand projet qui doit mûrir avec tous ses acteurs. Il faut y réfléchir à l'avance ... alors parlez-en à vos voisins ou aux membres d'une association de votre village et posez votre candidature pour l'organisation de l'édition 2012, 2013 ou 2014 !

*Si vous souhaitez que votre village accueille la prochaine édition de cette fête du parc ou si vous avez des questions, contactez Sylvie Hubert ou Dominique Scheepers de l'équipe technique du Parc Naturel.*

*Date limite d'inscription : 24 janvier 2011.*

L'année 2011 sera une année spéciale... En effet, le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert organisera à Attert les 13<sup>èmes</sup> Journées européennes des Parcs Naturels qui vont rassembler l'ensemble des parcs naturels wallons tant au niveau des équipes techniques que des élus et membres des commissions de gestion. Cette rencontre qui aura lieu dans la deuxième quinzaine du mois de mai est une belle occasion de faire connaître notre Parc Naturel et d'échanger nos expériences.

2011 sera aussi l'année du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'application du RGBSR (le Règlement Général des Bâtisses en Site Rural) sur le territoire de la commune d'Attert. Et cela se fête ! Le programme complet des festivités vous sera présenté dans un prochain Courrier du Parc.

Vous l'aurez compris, l'année 2011 sera riche en événements à fêter et sera l'occasion d'échanger et de dialoguer sur les projets qui vous intéressent.

## Halte aux déchets !

L'Opération « Communes et Rivières Propres 2010 » a permis de ramasser **2,091 tonnes de déchets le long de nos routes** soit une augmentation de plus de 20% par rapport à l'année précédente! Cette différence n'est pas due à l'efficacité des bénévoles qui ont consacré plusieurs heures de travail au ramassage mais bien à l'incivisme croissant.

Des déchets tombés d'une remorque non bâchée sur la route menant au parc à containers à la canette de bière semée quasi quotidiennement sur le « contournement » de Tontelange, tous contribuent à défigurer notre commune.

Qu'en est-il de la salubrité quand des dépouilles de chèvres ou de moutons sont jetées près des sources de l'Attert? Pourquoi abandonner un congélateur ou de vieux volets au coin du bois? A quelques kilomètres de là, le parc à containers aurait permis une revalorisation ou une élimination correcte de ces encombrants.

La rue de la Brasserie (Lotttert), la rue de Thiaumont (Tattert), le « contournement » et la route de la Platinerie (Tontelange), la rue du Bois de Loo (Attert), la Voie des Néfliers (Nothomb) et la RN 87 (Heinstert) étaient de véritables terrains d'immondices!



Si chaque année des bénévoles se mobilisent pour ramasser les débris des autres, un certain ras-le-bol se fait de plus en plus ressentir face aux incivilités répétées. Afin de conscientiser les pollueurs, le Parc Naturel et la commune d'Attert ont placé dix panneaux de sensibilisation aux

déchets jetés le long des routes aux endroits les plus touchés. Deux autres panneaux, offerts par Idelux, seront installés le long de la RN 87.

**Si vous constatez un dépôt sauvage, téléphonez à l'administration communale : 063/24 27 70.**

La prochaine Opération « Communes et Rivières Propres » aura lieu fin mars, début avril 2011. Plus d'informations dans le prochain Courrier du Parc.

## L'étang de Tattert

Si vous êtes passé récemment à l'étang de Tattert, vous avez certainement pu remarquer certains changements! En effet, ce très beau site a bénéficié d'aménagements particuliers. Tout d'abord un nettoyage de ses abords: on peut maintenant faire le tour de l'étang à pied! Les ouvriers communaux ont dégagé une partie et les Juniors Rangers se sont chargés de l'autre rive pendant leur semaine de stage en juillet. Une fois les abords de nouveau accessibles, quatre panneaux



didactiques présentant les richesses de la faune et de la flore ont été installés par le Parc Naturel. Vous pourrez les découvrir

en vous promenant le long de l'étang:

- le panneau d'accueil présente l'étang et invite le promeneur à consulter les autres panneaux didactiques répartis autour de l'étang.
- le module « découverte des habitants de la mare » est composé de deux aquarelles présentant des vues différentes de l'étang: une horizontale où sont illustrées les espèces vivant à la surface et une verticale où sont illustrées les espèces vivant dans l'étang. Un aquascope coulissant le long du panneau et muni d'un miroir permet d'observer les différentes espèces.
- le module « découverte des oiseaux » est constitué de plaquettes qu'il faut repositionner pour compléter les illustrations et découvrir le nom de l'oiseau ainsi que le petit texte explicatif.
- Le module « découverte des castors » présente, grâce à ses trois bornes circulaires pourvues d'un carrousel qui tourne librement, les différentes caractéristiques du castor.



Il ne vous reste plus qu'à venir les découvrir et tester vos connaissances!

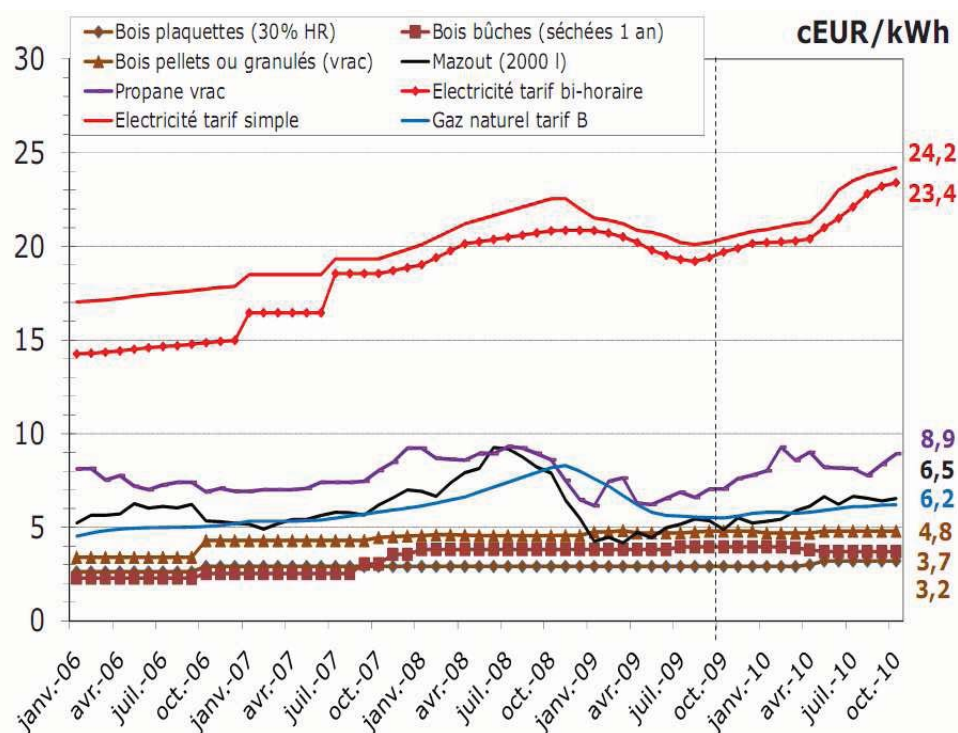
L'étang de Tattert est situé sur le tracé de la balade balisée de Thiaumont, vous pourrez ainsi combiner votre promenade avec un petit arrêt ludique bienvenu.

# PôlEnergie vous informe

## Changer de fournisseur d'énergie = Gain facile

Changer de fournisseur est une solution pour diminuer sa facture énergétique. Un consommateur peut très vite épargner 100 euros par an. Grâce au simulateur de la CWaPE (<http://simulateur.ugr.be/>), vous pourrez comparer les différents prix proposés par les fournisseurs d'électricité et de gaz et ainsi déterminer le fournisseur qui convient le mieux à votre mode de consommation. Certains fournisseurs sont plus avantageux en cas de faible consommation, d'autres proposent des formules intéressantes en cas de consommation importante. Ne vous laissez pas entraîner par le fournisseur. Cherchez celui qui propose la formule à votre mesure.

### Coût de l'énergie (source : [www.renouvelle.org](http://www.renouvelle.org))



Sur la période d'un an, d'octobre 2009 à octobre 2010, le prix d'achat de l'énergie a augmenté considérablement : Mazout : + 34% ; Propane + 27% ; Gaz naturel + 13% ; Electricité : + 19%. La stabilité des produits issus du bois reste un atout pour ce choix énergétique. N'hésitez pas à franchir le pas ...

## Conférence

Dans le cadre du projet PôlEnergie, l'asbl « Au Pays de l'Attert » (B) et l'asbl « Réidener Energiatelier » (L) vous convient à une conférence sur les différentes techniques de construction écologique qui se développent actuellement telles que : ossature bois traditionnelle, ossature bois avec remplissage en bois haché/argile, ballots de paille, bois cordé, adobe en terre-paille, béton de chanvre banché, ... Elle se déroulera le **mercredi 17 novembre à 20 h** (salle Robert Schuman, voie de la Liberté n°107) et sera assurée par Monsieur Christian Jadot, consultant en éco-construction et en énergies renouvelables. Entrée gratuite.

**Avis aux habitants de la commune d'Attert** : Le projet PôlEnergie met gratuitement à votre disposition un conseiller en Energie. Pour tout renseignement, contactez Kévin Mathu au 063/22 78 55 ou par mail ([kevin.mathu@attert.be](mailto:kevin.mathu@attert.be))

Si vous désirez en savoir plus sur ce projet, rendez-vous sur [www.polenergie.eu](http://www.polenergie.eu).

L'Union Européenne investit dans votre avenir.



## Le coin des associations

### ASBL « AU PAYS DE L'ATTERT »

**Mercredi 17/11 à 20h** : conférence sur les différentes techniques de construction écologique ; salle Robert Schuman - entrée libre (063/22 78 55)

### CROIX-ROUGE SECTION ATTERT

**Lundi 29/11 de 15 à 20h et mardi 30/11 de 16 à 20h à Attert** : Collectes de sang, salle du Cothurne

Mady Gaul-Dessooy 063/21 65 36

### CERCLE SAINTS CÔME ET DAMIEN - METZERT

**Vendredi 17 de 18 à 23h & samedi 18 de 15 à 22h** : Magie de Noël : artisans, spectacles dans les rues et dans les granges

www.metzert.be - info@metzert.be

### SYNDICAT D'INITIATIVES DU VAL D'ATTERT

**Les jeudis de 13h30 à 15h30** : marche d'environ 8 km dans la vallée à partir de villages différents

**Les dimanches à 8h30** : marche sportive de 12-15 km **ou à 9h30** : même parcours que le jeudi précédent

Jules Coibion 063/23 62 88 - jules.coibion@skynet.be

Plus d'info : [www.attert.be/loisirs/tourisme/syndicat-dinitiative-du-val-dattert/syndicat-dinitiative-du-val-dattert](http://www.attert.be/loisirs/tourisme/syndicat-dinitiative-du-val-dattert/syndicat-dinitiative-du-val-dattert)

Voir aussi [www.aupaysdelattert.be/agenda.php](http://www.aupaysdelattert.be/agenda.php)

**Vous organisez une activité ? Envoyez-nous les informations.**

## Distribution d'arbres fruitiers le samedi 27 novembre de 9h30 à 11h

Pommes et prunes à l'honneur !

Comme l'année passée, les pommiers seront distribués par deux afin de favoriser la fécondation. Nous avons choisi les variétés **Président Roulin** et **Reine des Reinettes** qui sont toutes deux du groupe de floraison de moyenne saison et les variétés **Belle-fleur Simple** et **Court-Pendu Rose** qui sont du groupe de floraison tardive. En voici quelques caractéristiques :

**Président Roulin** : Très bon pollinisateur, peu sensible à la tavelure et à l'oïdium qui donne des grosses pommes jaunes fin septembre pour la compote, le jus et la table.

**Reine des Reinettes** : Chair juteuse assez sucrée, à croquer. Bon pollen.

**Belle-fleur Simple** : Fruit rouge, à croquer, à cuire ou pour le jus. Très bon pollen pour les variétés tardives.

**Court-Pendu Rose** : Petit fruit ferme et très sucré. Bon pollen. Sensible au chancre.



Le Parc Naturel distribuera également des pruniers **Prune des Princes** avec ses petits fruits ronds et sucrés ainsi que des **mirabelliers de Nancy**. Ces variétés sont autofertiles c'est-à-dire qu'elles sont capables de se féconder elles-mêmes et n'ont pas besoin d'une autre variété.

La distribution se fera, dans la limite des stocks disponibles contre le bon ci-dessous et une petite participation financière, le **samedi 27 novembre de 9h30 à 11h** sous le **préau de l'ancienne école d'Attert**.

Le petit plus : l'association « Attert en fleur » vous proposera du café, du chocolat chaud et des gâteaux. Les bénéfices de la vente permettront de fleurir et décorer le village.

## Le petit plus pour la biodiversité

En cette époque de plantation de fruitiers, voici quelques conseils dispensés par Monsieur Lateur du Centre de Recherches Agronomiques Wallon :

*Les variétés fruitières ont chacune la particularité de fleurir à une époque bien précise, il s'agit là d'une caractéristique variétale. Les variétés ont ainsi été classées en différents groupes de floraison indiquant par là leur époque relative de floraison.*

*En règle générale, les variétés de pommiers n'ont pas la capacité de se féconder avec leur propre pollen, il faut donc obligatoirement planter deux variétés distinctes, qui possèdent un bon pollen et qui appartiennent au même groupe de floraison ou à un groupe mitoyen.*

**BON POUR :**  
**2 POMMIERS (+ 5 €)**  
**OU**  
**1 PRUNIER (+ 3 €)**  
**OU**  
**1 MIRABELLIER (+ 3 €)**

Le samedi 27 novembre 2010 de 9h30 à 11h  
Un seul bon par famille (réservé aux habitants d'Attert)

**Dans la limite des stocks disponibles**